



acte certifié exécutoire,  
transmis en Préfecture le 07 février 2020  
affiché ou publié le vendredi 07 février 2020  
identifiant de télétransmission 073-200069110-20200130-lmc1H23028H1-DE  
identifiant unique de l'acte lmc1H23028H1

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 30 janvier 2020

n° 003-20

**Objet : RS - Passation d'avenants aux marchés de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de déchetteries et du site d'Emmaüs (bas de quai)**

- date de convocation le 24 janvier 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi trente janvier à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 33

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Luc Berthoud à Driss Bourida - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis - de Sylvie Vuillemermet à Michel Dyen

- conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Beguin - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - Pierre Duperier - Jérôme Esquevin - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Sylvie Koska - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz - Alexandra Turnar

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 30 janvier 2020

délibération n° 003-20

objet **RS - Passation d'avenants aux marchés de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de déchetteries et du site d'Emmaüs (bas de quai)**

Daniel Rochaix, vice-président chargé des déchets ménagers et assimilés et des programmes de prévention, expose que le marché de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de trois déchetteries de l'agglomération (Bissy, La Ravoire et Saint-Alban-Leysse) et du site d'Emmaüs pour les années 2018-2020 s'achève au 28 février 2020.

Il est proposé de prolonger l'accord-cadre actuel d'un mois pour permettre d'affiner le cahier des charges au regard des aspects techniques. L'augmentation financière qui en résulte est estimée comme suit.

<b>Lot 1 : location de bennes et transport des papiers, cartons, végétaux, bois A, textiles incinérables et encombrants incinérables</b>	
Montant estimatif initial de l'accord-cadre	375 532 € HT
Incidence financière estimative de la prorogation	20 000 € HT
Nouveau montant estimatif de l'accord-cadre	395 532 € HT (soit +5,3 %)

<b>lot 2 : location de bennes, transport et valorisation des matériaux de construction et encombrants valorisables</b>	
Montant estimatif initial de l'accord-cadre	1 462 684 € HT
Incidence financière estimative de la prorogation	100 000 € HT
Nouveau montant estimatif de l'accord-cadre	1 562 684 € HT (soit +6,4 %)

<b>Lot 3 : location de bennes, transport et valorisation des métaux</b>	
Montant estimatif initial de l'accord-cadre	55 160 € HT
Incidence financière estimative de la prorogation	3 000 € HT
Nouveau montant estimatif de l'accord-cadre	58 160 € HT (soit +5,2 %)

En conséquence, il est proposé d'approuver la passation d'avenants n° 1 pour les lots 1, 2 et 3 du marché de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de trois déchetteries de l'agglomération du site d'Emmaüs (bas de quai).

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve la passation d'avenants n° 1 pour les lots 1, 2 et 3 du marché de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de trois déchetteries de l'agglomération et du site d'Emmaüs (bas de quai),

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer ces avenants et tous documents nécessaires à leur passation,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 003-20

Objet de l'acte : RS - Passation d'avenants aux marchés de mise à disposition et d'enlèvement de bennes et de traitement des déchets ménagers provenant de déchetteries et du site d'Emmaüs (bas de quai)

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 30 janvier 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200130-lmc1H23028H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23028H1

Date de transmission en Préfecture : 07 février 2020

Date de réception en Préfecture : 07 février 2020

Période d'affichage : du au